

Rapport du Président

Séance Publique du
vendredi 17 octobre 2014

Service instructeur
Direction des finances

1^{ère} **Commission** - N° CG-2014-4-1-3

Service consulté

DÉCISION MODIFICATIVE N° 2 - EXERCICE 2014

Résumé : Cette troisième étape budgétaire de l'année vise essentiellement à ajuster les ouvertures de crédits aux besoins réels de l'exercice 2014.

En investissement, les dépenses diminuent de 7,625 M€ pour tenir compte de la réalisation physique des opérations.

En fonctionnement, les dépenses sont ajustées de - 0,503 M€.

Ce projet de DM2 porte ainsi le budget principal à 881,836 M€ de dépenses réelles. En incluant le budget annexe de la Cité de l'Enfance, le budget s'élève à 886,264 M€.

DECISION MODIFICATIVE N°2

SOMMAIRE

I.	Les inscriptions budgétaires	p. 3 à 4
	A. Recettes.....	p. 3
	B. Dépenses.....	p. 3 à 4
	C. Schéma d'équilibre de la DM2 2014.....	p. 4
II.	Le volume budgétaire du budget principal.....	p. 4

I. LES INSCRIPTIONS BUDGETAIRES

A – Recettes globales : - 8,13 M€

La décision modificative n° 2 (DM2) enregistre une baisse globale toutes sections confondues de 8,13 M€, soit une diminution de 0,50 M€ en fonctionnement et de 7,63 M€ en investissement.

a) Fonctionnement : - 0,50 M€

↵	Participation des différents partenaires au projet SIGRS	0,02 M€
↵	Ajustement de la recette des collèges au titre de la restauration scolaire	- 0,02 M€
↵	Reversements retenues de garantie	0,01 M€
↵	Ajustement des recettes sociales	- 1,57 M€
↵	Ajustement de la participation de l'ANAH	0,07 M€
↵	Revenus de loyers (restaurant - MAP)	0,24 M€
↵	Récupération rétroactive de la DGD et ajustement du fonds de péréquation Solidarité	0,46 M€
↵	Ajustement de recettes RH en fonction des encaissements	0,29 M€

Précision relative à la diminution des recettes sociales : - 1,57 M€

Cette diminution de recettes est due à la mise en place du prix de journée net sous forme de dotation globalisée dans le champ des Personnes Handicapées.

b) Investissement : - 7,63 M€

↵	Diminution de l'emprunt (de 70 à 65 M€)	- 5,00 M€
↵	Cessions immobilières non réalisées	- 1,50 M€
↵	Crédits délégués de l'Etat ajustés en fonction des productions de logements	- 0,80 M€
↵	Ajustement des participations des tiers en matière de grands équipements départementaux	- 0,54 M€
↵	Reversement du solde du fonds de garantie OSEO et caution (restaurant - MAP)	0,21 M€

B – Dépenses globales : - 8,13 M€

Les dépenses diminuent de 8,13 M€.

a) Fonctionnement : - 0,50 M€

↵	Ajustement des dépenses sociales	1,19 M€
↵	Décalage projets informatiques	- 0,32 M€
↵	Ajustement des dépenses de personnel	- 0,21 M€
↵	Ajustement entretien courant du réseau routier	- 0,41 M€
↵	Ajustement des dépenses financières (participation au fonds Solidarité et mises en réserve)	- 0,40 M€
↵	Ajustement au titre de l'action territorialisée	- 0,27 M€
↵	Divers	- 0,08 M€

✚ **Investissement : - 7,63 M€**

✚ Ajustement des subventions dans le domaine des actions sportives	2,87 M€
✚ Ajustement au titre de l'action territorialisée	- 0,82 M€
✚ Décalage acquisitions (voirie et immeuble)	- 0,34 M€
✚ Décalage projets de construction des EHPAD	- 3,10 M€
✚ Reprogrammation des opérations routières en fonction de l'avancée des chantiers	- 3,61 M€
✚ Ajustement des crédits relatifs aux grands équipements départementaux (- 2,2 M€ sur le haut et le très haut débit)	- 2,71 M€
✚ Divers	0,08 M€

C – Schéma d'équilibre de la DM2 2014

(Mouvements réels)

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	- 502 779,94 €	- 502 779,94 €
INVESTISSEMENT	- 7 625 639,50 €	- 7 625 639,50 €
TOTAL	- 8 128 419,44 €	- 8 128 419,44 €

III. LE VOLUME BUDGETAIRE DU BUDGET PRINCIPAL

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT		
BP 2014	657 286 891,45 €	720 628 479,70 €
DM1 2014 -	75 081,80 €	3 072 623,97 €
INVESTISSEMENT		
BP 2014	228 905 522,71 €	165 563 934,46 €
DM1 2014	3 847 658,51 €	699 952,74 €
TOTAL		
Total	889 964 990,87 €	889 964 990,87 €
Projet DM2 2014	- 8 128 419,44 €	- 8 128 419,44 €
VOLUME BUDGETAIRE GLOBAL	881 836 571,43 €	881 836 571,43 €

* *
*

Je vous prie de bien vouloir :

- ✚ approuver les inscriptions diverses inscrites dans la maquette budgétaire, tant en autorisations de programmes qu'en autorisations d'engagement ainsi qu'en crédits de paiement,
- ✚ arrêter le volume budgétaire de la DM2 à une minoration de 8 128 419,44 € portant ainsi le volume budgétaire global du budget principal à 881 836 571,43 €,

☞ arrêter le volume budgétaire de la DM2 à 14 000 € pour le budget annexe de la Cité de l'enfance portant le volume global de la Cité de l'enfance à 4 427 986.87 € et le volume global du budget général à 886 264 558,30 €.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small flourish at the end.

Charles BUTTNER